



ACTION ET DEMOCRATIE CFE/CGC
Syndicat National

Le Président national
Walter CECCARONI

Adresse fédérale
15-17 rue Beccaria
75012 PARIS

Adresse statutaire
142 rue de Rivoli
75001 PARIS

Adresse Postale
Secrétariat National
9 rue de la Charente
68270 WITTENHEIM

Téléphone
06 81 89 55 55
07 71 78 84 52

Courriel
adnational@actionetdemocratie.net
walter.democratie@gmail.com

Web
www.actionetdemocratie.com

Wittenheim, le 14 octobre 2022

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Alors que la dernière réforme du lycée professionnel conduite sous votre précédent quinquennat a déjà fragilisé la formation qui y est dispensée en diminuant les horaires réglementaires pour un bénéfice plus qu'incertain, vous avez décidé d'engager une nouvelle transformation de l'enseignement professionnel qui soulève de nombreuses interrogations et suscitent de fortes inquiétudes chez les personnels.

Depuis quelques années déjà s'opère une bascule de l'enseignement professionnel public vers l'apprentissage qui, en très peu de temps, a soustrait un nombre considérable de jeunes à la formation professionnelle telle que prévue et promue par la loi n° 66-892 du 03 décembre 1966. Avec ce transfert vers les entreprises, c'est le principe même selon lequel la formation professionnelle doit être un service public rendu par l'Etat qui est en train de voler en éclat.

Action & Démocratie ne peut évidemment pas accepter cette évolution. Cependant, nous ne céderons pas à la facilité consistant à opposer la formation professionnelle publique à l'apprentissage. Ces deux voies peuvent continuer d'exister, nous en sommes convaincus, pourvu qu'on n'en confonde ni l'objet ni les vertus respectives. Pour cela, il faut bien comprendre la spécificité et les enjeux de la formation professionnelle proprement dite et ce qui la distingue de l'apprentissage proprement dit.

Envoyer les jeunes désireux de suivre une formation professionnelle en apprentissage, c'est en effet premièrement les envoyer en entreprise où ils seront confiés à un ouvrier ou bien à un technicien pour servir de petite main. Le « maître d'apprentissage », aussi bon professionnel soit-il, n'a aucune formation pédagogique spécifique : au mieux, il transmettra des gestes techniques que l'apprenti assimilera par mimétisme et qu'il reproduira sans cesse pendant des années jusqu'à finir par réussir à bien les maîtriser.

Pendant cette formation en entreprise, il ne sera donc question ni de progression pédagogique ni de transmission de connaissances techniques et

scientifiques pour connaître la matière, ses caractéristiques, ses réactions. L'apprentissage se réduit en effet à l'observation, à la répétition et à la succession des échecs pour parvenir finalement à devenir un professionnel au bout de longues années de tâtonnement, de façon purement empirique. Résultat certes honorable et suffisant pour satisfaire les besoins d'un employeur à l'instant t mais très en deçà de ce que vise une formation dans le cadre de l'instruction publique, à savoir une faculté d'adaptation aux progrès de la technique et de la science par une formation idoine.

Pour les tenants de l'employabilité immédiate, ce n'est qu'un détail. Mais pour Action & Démocratie, cette conception de court terme n'est pas à la hauteur de ce que l'on doit transmettre à nos jeunes afin qu'ils soient correctement armés face aux difficultés du monde du travail. Cette conception n'est pas non plus conforme aux finalités d'une politique éducative digne de ce nom. C'est pourquoi, sans nier dans certains cas l'utilité de l'apprentissage, nous défendons le maintien d'une authentique formation en lycée professionnel alliant l'appropriation des gestes techniques à celle de la connaissance technologique, formation qui inclut la connaissance des matériaux, de leur composition et de leurs caractéristiques ; formation non seulement pratique mais aussi théorique ; en un mot, formation qui relève, au plein sens du terme, d'un enseignement, et qui doit donc logiquement être confiée à des spécialistes de l'enseignement, c'est-à-dire à des enseignants.

Les professeurs de lycée professionnel (PLP) sont précisément ces enseignants spécialisés qui, à l'inverse des « maîtres d'apprentissage », ont vocation à rendre les élèves capables d'analyser une situation et de mobiliser leurs connaissances pour mettre en œuvre l'action la plus appropriée. Eux seuls ont le loisir (selon le sens étymologique du mot école) et les compétences permettant de concevoir et mettre en œuvre des procédures réflexives dans le but de rendre les élèves capables d'analyser et d'évaluer les actes en lien avec la pratique tout au long d'une carrière professionnelle. Cette pédagogie active augmente d'autant plus le transfert d'apprentissage qu'elle encourage un retour de la pensée sur elle-même. Tel est le sens véritable de la formation professionnelle sous statut scolaire.

Cette approche qui, répétons-le, est spécifique aux PLP et que nulle entreprise n'a les moyens de mettre en œuvre, favorise le développement de la réflexion à deux niveaux :

- l'analyse réflexive en cours d'action, qui consiste à penser dans l'action et à modifier celle-ci au moment même où le professionnel agit ;
- l'analyse réflexive sur l'action, qui comporte une démarche plus approfondie d'analyse de l'action, de ses causes et conséquences.

L'enseignement, qui se distingue donc de l'apprentissage par sa démarche réflexive, vise ainsi à faire adopter une posture réflexive, de manière régulière et intentionnelle, dans le but de prendre conscience de sa manière

d'agir, ou de réagir, dans les situations professionnelles ou formatives. Les PLP la maîtrisent parfaitement et sont ainsi capables de provoquer ces déclics réflexifs en se servant des techniques pédagogiques alternant cours inductifs, déductifs ou même magistraux. Les professeurs de lycées professionnels sont d'ailleurs des précurseurs en matière de pédagogie inductive, laquelle a fait ses preuves puisque cette technique d'enseignement est maintenant de plus en plus utilisée à des niveaux supérieurs.

L'enseignement professionnel dispose donc de tout le potentiel pour élever des jeunes souvent en difficulté scolaire. Il a permis durant de longues années à ces jeunes de reprendre confiance en eux, de comprendre qu'ils ont les capacités de progresser dans l'échelle sociale tout en leur offrant la possibilité de s'adapter avec facilité à d'autres métiers grâce à cet enseignement basé sur la transversalité de la réflexion.

Or depuis quelques années, une politique à courte vue qui semble tout ignorer de la nature singulière de l'enseignement professionnel public procède méthodiquement à son dépeçage sous couvert de le réformer et s'emploie ainsi à le vider de sa substantifique moelle dans l'indifférence de tous. C'est une telle logique qui a conduit par exemple à la diminution drastique en 2019 non seulement de l'horaire des matières professionnelles mais aussi de l'horaire des enseignements généraux, le tout au profit d'« heures de rien » à l'efficacité douteuse telles que les heures réservées à la co-intervention ou celles consacrées à la réalisation d'un chef d'œuvre comme si l'on pouvait confier la réalisation d'une telle pièce à celui qui ne maîtrise pas encore les bases de l'art.

Monsieur le Président, nous ne pouvons accepter que vous imputiez aujourd'hui les difficultés relatives à l'insertion des jeunes sortant de l'enseignement professionnel à l'organisation de ce dernier au lieu de les attribuer, comme il va de soi, aux multiples désorganisations qui l'ont affaibli. Nous ne pouvons pas non plus accepter que vous vous serviez de ces mêmes difficultés pour accélérer le démantèlement de l'enseignement professionnel au profit de l'apprentissage.

Qu'il faille en finir avec l'orientation subie, qu'il faille mieux insérer les lycéens et améliorer les poursuites d'étude, nul ne peut décemment s'y opposer, mais l'on voit mal comment la destruction de la voie professionnelle pourrait servir un tant soit peu de tels objectifs.

Il faut au contraire revenir à l'ambition émancipatrice qui présida à la création de cet enseignement et, au lieu de le sacrifier sur l'autel des intérêts particuliers qui sont par nature ceux des entreprises privées, le remettre au cœur d'une politique éducative conforme à ce qui constitue l'intérêt général, autrement dit une politique éducative soucieuse de donner à tous les jeunes le plus haut niveau d'instruction qu'ils peuvent atteindre quelle que soit la voie dans laquelle ils se sont orientés.

C'est pourquoi Action & Démocratie s'adresse à vous aujourd'hui de façon solennelle en exigeant l'organisation d'un débat sincère sur l'avenir de l'enseignement professionnel, ses atouts et les moyens de les développer au service de la nation.

Si un tel débat a lieu, nous y prendrons évidemment toute notre part, et ce d'autant plus que nous sommes le syndicat qui porte, sans la trahir ni la déformer, la voix de ceux du terrain. Dans le cas contraire, nous prendrons toutes les dispositions que nous jugerons utiles pour défendre l'existence d'une voie d'enseignement indispensable et précieuse dont la disparition ramènerait la France plus d'un siècle en arrière !

C'est avec l'espoir d'être écoutés afin de pouvoir être entendus que nous vous adressons, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération et de notre indéfectible attachement à l'école républicaine.

Pour le bureau national d'Action & Démocratie / CFE-CGC

Walter CECCARONI

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Walter Ceccaroni', written over a dotted horizontal line.